

SIVU DOMAINE SKIABLE CREST-VOLAND COHENNOZ (Savoie)**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU COMITE SYNDICAL en date du 09 mars 2026****Nombre de délégués :**

En exercice : 07

Présents : 05

Absents : 02

Votants : 06

L'an deux mille vingt-six, le neuf mars à 18 heures, le comité syndical légalement convoqué s'est réuni à la mairie de Crest-Voland, en séance publique, sous la présidence de M. GARDET Benjamin.

Présents : GARDET Benjamin, REBORD Jean-Luc, SOCQUET-JUGLARD Magdalène, BOURGEOIS-ROMAIN Florent, VIALIS Gérard, délégués titulaires.

Date de la convocation :

23/02/2026

Également présents : RAMBAUD Christophe, Maire de Crest-Voland et EXCOFFON Christian, Maire de Cohennoz

Absents : MOLLIER Christelle pouvoir à SOCQUET-JUGLARD Magdalène, TEYPAZ Thierry, délégués titulaires

Secrétaire : BOURGEOIS-ROMAIN Florent

Délibération n° 2026-03D06 – Validation dates ouverture et tarifs Télécabine de la Logère – été 2026

Vu la proposition du délégataire pour la date de mise en exploitation et la tarification de la Télécabine de la Logère durant l'été 2026.

Le comité syndical, après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés

- Valide pour la saison d'été 2026 :
 - ✓ La période d'ouverture du dimanche 05 juillet 2026 au dimanche 23 août 2026, à raison de 6 jours sur 7 (fermeture le samedi),
 - ✓ La grille tarifaire ci-dessous :

TARIFS ÉTÉ 2026							
					0,5	0,5	
		PUBLIC					
		Bambin (- de 5 ans)	Jeune (5-17 ans)	Adulte (18 et +)	CMI jeune	CMI Adulte	Pack Tribu prix/pers*
1	Forfait été illimité CVC	Gratuit	80	110	40	55	-
1	Montée CVC	Gratuit	5,00	7,00	2,50	3,50	5,00
1	Jour CVC	Gratuit	10,00	14,00	5,00	7,00	10,00

Ainsi fait en séance, les jour mois et an susdit.

Pour copie certifiée conforme et exécutoire

Le Président

Benjamin GARDET

